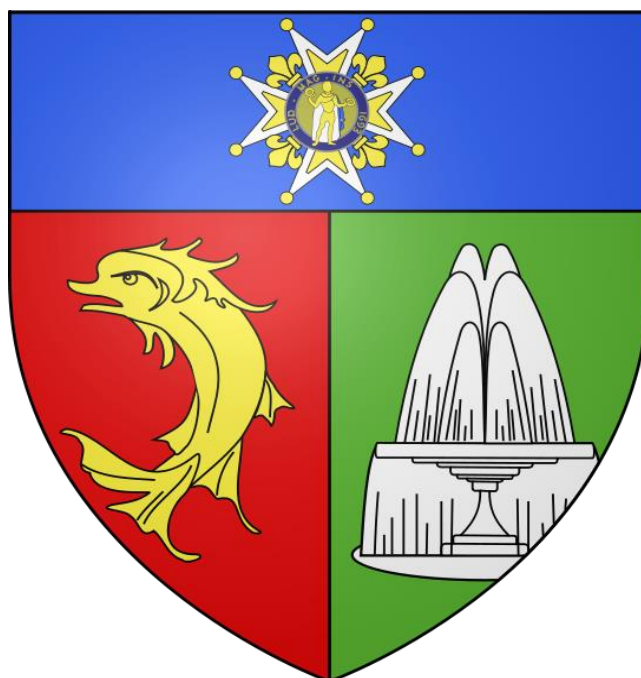


***Rapport municipal sur la démarche de démocratie
participative concernant le projet d'aménagement de l'hôtel
Saint Louis***



Comme convenu voici le retour des questionnaires et ateliers de travail concernant le projet d'aménagement de l'ancien hôtel Saint Louis. Au nom de l'équipe municipale, je remercie les Saint Albanais ayant répondu au questionnaire et participé aux différents ateliers. Cette démarche fut constructive et va grandement nous aider dans la réalisation de ce projet. Vous souhaitant bonne lecture et restant à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Cordialement,

Votre maire, Pierre Devedeux

Le contexte

En raison de l'implantation de la Maison d'Assistantes Maternelles dans l'immeuble « Jeanne d'Arc », la mairie a été provisoirement installée dans un préfabriqué rue Etienne Thinon. La salle de réunion de la salle des fêtes servant de salle du conseil. A noter que le projet de création d'une nouvelle mairie était **évoqué depuis de très nombreuses années**. L'idée de **réhabiliter un des bâtiments communaux non utilisés** s'est rapidement imposé.

Le choix du Saint Louis est rapidement apparu comme le plus judicieux pour les raisons suivantes :

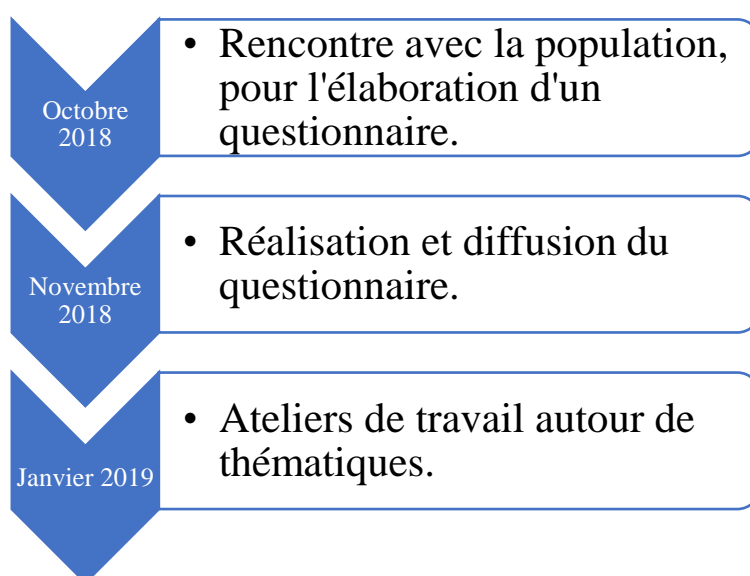
- Bâtiment disposant de **beaux volumes, facile à exploiter** ;
- Bâtiment bien situé, en **centre bourg** à proximité de la **place et des parkings** ;
- Bâtiment donnant sur le parc, **première étape vers l'aménagement de ce dernier**.
- Exposition du bâtiment Sud Sud Est.



Du fait de la grandeur du bâtiment, l'équipe municipale s'est demandée si **d'autres services** ne pouvaient pas intégrer l'ensemble (maison de santé, bibliothèque ...).

Dans un souci d'associer la population à cet important projet, l'équipe municipale a, par l'intermédiaire de l'Union des Communes Rurales de la Loire, contacté un groupe de l'école de science Pô Lyon.

Cette démarche permet de disposer des compétences techniques et d'un regard extérieur d'un groupe de jeunes, au fait de l'évolution des collectivités locales. La démarche utilisée par les étudiants s'est déroulée en trois temps :





Les rencontres

L'objectif est de comprendre les usages actuels de la mairie par les habitants, les besoins non exprimés des Saint Albanais et leurs souhaits futurs afin de construire la mairie de demain.

Sur les **40 personnes rencontrées** les remarques ont été les suivantes :

- **80%** des habitants interrogés trouvent la commune dynamique. Les récents travaux de rénovation ainsi que le tourisme sont cités comme exemple ;
- Les **20%** restants sont sceptiques face à l'avenir des communes rurales.

Avis sur la mairie :

- La mairie est avant tout un lieu de démarches administratives ;
- Le personnel communal est très apprécié pour sa sympathie et son dynamisme.

Souhaits d'évolution :

- Les Saint Albanais aimeraient trouver un lieu de vie convivial, un espace de santé, une bibliothèque agrandie, un coin lecture. L'idée d'un café ou d'une salle de mariage a également été évoquée ;
- Ouvrir la mairie en soirée une fois par semaine, notamment pour les actifs ;
- Pour les sondés, la futur mairie doit être un lieu « **lumineux** », « **convivial** », « **numérique** ».



Le questionnaire

116 questionnaires ont été retournés en mairie. 89 % sont favorables au projet et 11% émettent une autre opinion. **100% des sondés** considèrent la mairie comme un lieu indispensable à l'expression de la démocratie et du lien social.

Parmi les services proposés dans le cadre de la nouvelle mairie, les sondés ont le plus plébiscité :

- L'aménagement du parc ;
- Le pôle de santé ;
- L'espace numérique.

Les inquiétudes sont les suivantes :

- L'accessibilité du bâtiment ;
- Le coût du projet.

L'étude de faisabilité, confirme la possibilité d'aménager le bâtiment dans les normes en vigueur pour un budget satisfaisant. Le coût serait d'environ 800 000€ pour dans un

premier temps rénover le bâtiment, mettre en place l'accessibilité et intégrer la mairie. Des subventions pour un montant de 60% du budget pourraient être obtenues.

Pour la seconde phase, d'un montant d'environ 450 000 € pour l'espace santé, la bibliothèque, de nouvelles subventions seront sollicitées.

Ces chiffres sont donnés à titre indicatif, dans l'attente du choix définitif de l'architecte, de son rendu et du résultat de l'appel d'offres.

Ces travaux seront réalisés sur plusieurs années et pourront être faits en autofinancements.

Les Ateliers

37 Saint Albanais ont participé aux ateliers. Les échanges ont permis de comprendre au mieux les problématiques auxquelles font face les habitants afin de co-construire la future mairie. La présence d'élus communaux a permis de communiquer les solutions déjà mises en place afin de répondre à certaines problématiques émises.

1. Atelier sur la bibliothèque

12 participants dont une majorité de personnes concernées directement par la bibliothèque.



Les participants ont affirmé leur **attachement à la bibliothèque et leur envie d'avoir un vrai centre d'activités culturelles à Saint Alban les eaux.**

Le projet de déplacer la bibliothèque est apprécié. Pour les participants cela permettrait d'avoir un lieu plus grand, plus lumineux et plus visible. La seule problématique serait l'éloignement de l'école.

Solutions retenues : Trouver un bénévole pour aider à l'accompagnement des enfants de l'école. Mettre en place une salle numérique ou de travail accolée à la bibliothèque afin de permettre d'optimiser le temps passé à la bibliothèque par les enfants.

2. Atelier sur le numérique

12 participants.



Les participants ressentent d'abord un besoin de formation. Une meilleure circulation de l'information via des flashes infos ou des alternatives comme une newsletter par mail, un panneau digital, ont été évoqués. Il apparaît également nécessaire de couvrir la totalité du bâtiment en réseau wifi haut débit.

A noter que les services suivants sont déjà déployés par la commune :

- **Un site internet** dynamique mettant à disposition de nombreuses informations (Actualités associatives, PLU, Compte rendu des conseils municipaux ...) ;
- **Un poste informatique et une photocopieuse à disposition des habitants** à la mairie ;
- Un **accompagnement dans les démarches administratives** est également proposé par les secrétaires ;
- Pour donner suite aux réponses au questionnaire, **un partenariat avec l'association ELEA**, pour former les personnes désireuses, aux outils numériques.

3. Atelier sur le Lien Social

16 participants dont des membres d'associations et un ancien maire. Les échanges se sont portés sur les éléments suivants :

- Aménagement d'une salle conviviale avec tables, fauteuils, canapés, cafetières, petites vaisselles, jeux de société, baby-foot, billard, revues et magazines, informations municipales, rétroprojecteur et système de sonorisation et éventuellement une scène.
- Espace modulable et ouvert sur l'extérieur (terrasse).

Cependant, les participants soulignent que cet espace doit rester public et ne peut être privatisé. Nécessité de mettre en place un règlement intérieur strict, et de nommer un groupe référent pour gérer l'espace de façon harmonieuse.

Concernant l'espace santé, ce projet fait l'unanimité. Des démarches sont en cours afin de créer un véritable partenariat avec des professionnels du monde de la santé.

Conclusion

Les rencontres, les questionnaires et les ateliers thématiques, ont permis de dessiner les attentes et les inquiétudes. De ce travail ressort un aménagement possible du bâtiment autour de grandes fonctions qui témoignent des besoins et des nouveaux usages exprimés par les habitants.

- L'espace administratif (mairie) ;
- L'espace communautaire pour répondre aux besoins de lien social ;
- L'espace médico-social afin d'assurer la continuité des services médicaux ;
- L'espace culturel autour du numérique.

Ces espaces devront être aménagés afin de remplir leur fonction de manière optimale (par exemple respect du calme et de la confidentialité au sein de l'espace santé).

L'équipe municipale vous remercie pour votre contribution.